

COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR MARDI 16 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept, le seize mai, à dix-neuf heures vingt minutes, les membres du Bureau directeur de l'association COMITE DE SEINE MARITIME DE HANDBALL se sont réunis sur convocation de son président, au siège de l'association.

Présents : LEGUILLON P - METAYER P - ELIE C - TERNOIS F - LIGUORI JL

Invités : PERRU M - ROUSSEL I - CLERMONT O

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- adoption du procès-verbal du précédent bureau directeur,
- rappel des responsables de sélection / détection pour la saison 2017/2018,
- récompenses des arbitres,
- point financier, redevances 2018, budget 2017
- questions diverses.

Le Bureau Directeur a pris les décisions suivantes :

Adoption du procès-verbal du précédent bureau directeur

Après lecture, le procès-verbal du précédent bureau directeur est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Rappel des responsables de sélection / détection pour la saison 2017/2018 (ETD)

Olivier CLERMONT rappelle les chargés de sélection / détection pour la saison à venir :

Chez les filles, Delphine BOUCAULT

Sélection 2004 F + détection 2005 F : Romain GIMAY, Delphine BOUCAULT, Marina GIL

Garçons sélection 2004 : Emmanuel HARDY (Le Havre), Olivier DUHOUX (Rouen), Gabriel DEBURE (secteur nord).

Détection 2005 G : Jérôme MAUJEAN , Yann BEAUFOUR et Gabriel DEBURE (Nord), Marc CHABIRON, Denis OSMONT, Emmanuel HARDY (Ouest), Olivier CLERMONT et Olivier DUHOUX (Sud).

Les membres du bureau directeur, après proposition du président, décide de confier à Mme Delphine BOUCAULT la section sportive du Collège R. ROLLAND à compter du 1er septembre 2017.

Récompenses Arbitres :

Pascal LEGUILLON indique que les récompenses seront décernées aux arbitres à la rentrée 2017, lors d'une réunion où ils seront tous présents.

Seront récompensés :

- NEEL Dominique,
- LAURENT Teddy,
- SEYER Jean-François,
- THOMAS Thierry,
- RUAULT Kevin,
- CARPENTIER Yann,
- LEPOITTEVIN Eric,
- MILLET Jean-Bernard,
- NERI Rosario,
- LIEGEARD Eric,
- HEBERT Franck.

Point financier – redevances 2018 – budget 2017

Françoise TERNOIS expose la situation financière au

Il reste un dû de cotisations par les clubs au 30 avril 2017, pour un montant de 21 219 €.

Les relances ont été faites, mais le Président demande à la Trésorière de renouveler sa demande.

A ce jour, l'association dispose d'une trésorerie placée de 119 000 € et une trésorerie courante de 11 000 € environ contre une trésorerie globale de 79 578 € l'année dernière à la même époque.

Le montant des charges au 30 avril 2017 s'élève à 57 796,52 € contre 57 811,63 € en 2016, les produits à 119 425,78 € contre 95 533,55 €, soit un résultat courant de 61 656,26 € au 30 avril 2017 contre 37 721,92 € au 30 avril 2016.

Le bilan 2016 a été vérifié par le cabinet comptable et les vérificateurs de la Ligue.

Le résultat courant est bénéficiaire à hauteur de 12 595,06 €, contre un déficit de 13 010,02 € pour l'exercice 2015.

Françoise TERNOIS évoque alors le projet de redevances au Comité de Seine-Maritime de Handball pour l'année 2017/2018. Une synthèse de ces évolutions est annexée au présent document.

Son intervention appelle les remarques suivantes :

- suite à une demande de la Fédération nationale de Handball, les cotisations dues au Comité devront augmenter ;
- les frais de secrétariat devraient cependant être maintenus tels qu'ils sont aujourd'hui ;
- les engagements de compétitions devraient augmenter légèrement, comme pour les années précédentes ;
- les contributions CMCD et les amendes de la commission sportive ne devraient pas augmenter (lesdites amendes devront cependant être effectivement appliquées à compter du 1^{er} septembre 2017) ;
- les forfaits isolés et général resteront inchangés ;
- les amendes disciplinaires sont indexées sur les tarifs de la FFHB ;
- la cotisation arbitre et candidat arbitre évoluerait de 5 €, pour être portée à 45 € ;
- les amendes en cas d'absence à l'assemblée générale sont inchangées ;
- la redevance forfaitaire d'arbitrage serait augmentée de 30 € ;
- les stages inter-comités feraient dorénavant l'objet d'une participation financière de la part des clubs, dont le montant sera discuté à la prochaine réunion de Conseil d'administration (sur une base de 70 €).

Le tarif des licences, suite à la demande de la Fédération, augmentera également de 2,50 €.

Les indemnités kilométriques feront l'objet d'un alignement à 35 centimes / kilomètre pour tous (25 centimes / kilomètre pour les binômes), péage inclus. Pascal LAIGUILLON relaie la question d'un arbitre qui souhaite être remboursé des péages en sus du remboursement kilométrique. Cette question sera discutée à une prochaine réunion de Bureau Directeur.

Les autres indemnités demeureront stables pour la prochaine saison.

Les aides à la création de clubs feront l'objet d'une réévaluation.

Budget 2017

Le budget 2017 devrait présenter un total de 241 000 €, contre 231 000 € pour l'année en cours.

Les principales variations devraient porter :

- côté dépenses, sur le budget alloué à la commission arbitrage (+ 2 000 €), à la commission de développement (+ 6 000 €), aux inter-comités (+ 4 000 €), aux frais administratifs (+ 2 000 €), et aux menus travaux dans le local du Comité (+ 1 000 €).
- côté produits sur les facturations aux clubs (cf. détail ci-dessus), tandis que les subventions sont anticipées en baisse de 10 000 €.

Informations diverses

Jean-Luc LIGUORI, président, indique :

- qu'il a pris contact avec Didier DUTOT en vue d'une prochaine rencontre à Bolbec,
- qu'il a également eu un contact téléphonique avec Marc CHABIRON, qu'il a rassuré sur la pérennité de la section sportive du Collège Romain ROLLAND et le remplacement de Reynaldo MAZZOLI. Il l'a informé que Mme Delphine BOUCAULT sera la nouvelle intervenante. Cette dernière sera embauchée en CDD, sur le même volant horaire, à compter du 1^{er} septembre 2017 et jusqu'à la fin de la saison 2017/2018,
- que concernant l'action péri-scolaire menée à GONNEVILLE LA MALLET, le club du HB Octeville Sur Mer est intéressé pour assurer cette action du Comité en mettant à disposition un éducateur. Celui-ci serait salarié en CDD à temps-partiel par le Comité. Le président doit prendre contact avec M. Le Maire de la commune?
- que les comptes annuels devront être présentés d'une manière simple et ludique lors de l'Assemblée Générale du Comité, afin de conserver l'attention de tous les représentants des clubs,
- les membres du CA devront être le plus présent possible à l'ensemble des finales départementales,
- avec Olivier CLERMONT, il a rencontré le club de Déville-lès-Rouen, qui a sollicité l'ouverture d'une classe option handball avec le Collège Jules VERNE. Le Comité signera une convention, sans apporter d'aide financière, à l'instar de ce qui a été récemment fait pour le collège TEXCIER. Le Comité se portera garant de la qualité des intervenants, et mettra à disposition Olivier CLERMONT pour diverses interventions (notamment arbitrage et apprentissage de la gestion de plateau). Il est à noter que le collège Jules VERNE participera pour le 2^{ème} fois consécutive aux finales nationales UNSS. Les membres du bureau directeur acceptent que 21 t-shirts à l'effigie du Comité soient offerts joueurs, arbitres, encadrants et chef d'établissement,
- la page Facebook du Comité est en ligne depuis le 14 mai, grâce à l'intervention de Reza AIT.

Cathie ELIE intervient sur la finale -19 ans qui s'est tenue au Kindarena le dimanche 14 mai. Certains points seront à revoir avec la Commission Communication. Il a été constaté que l'ancien logo du Comité 76 est apparue. Cela fera l'objet d'un prochain correctif.

Olivier CLERMONT annonce que l'équipe universitaire du Havre ira aux championnats de France à Bayonne du 05 au 09 juin 2017 ; que deux jeunes arbitres participeront aux finales inter-comités à Bourges (18) : il s'agit d'Hugo SCHMITT-LE MOAL et Mathis VERDIER.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-et-une heures, et le Président invite les présents au pot de l'amitié.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent relevé de décisions qui, après lecture, a été signé par le Président et un administrateur.

Fin de la réunion à 21 h 00.

Le Secrétaire de Séance

PERRU M



Le Secrétaire Général

Patrick METAYER



Le Président

Jean Luc LIGUORI

